

Annexe 2 : Pour être annexée à la délibération
N° 2023-03-019 du 27/03/2023

Monsieur MARCHAND-MAILLET Thierry
Président
Syndicat SIVOM LANDRY - PEISEY NANCROIX
Mairie de Landry
73210LANDRY

Dossier suivi par : GRILLET Pierre-Yves

✉ : py.grillet@epfl73.fr

☎ : 07 84 29 37 10

Chambéry, le 16/02/2023

Objet : Accord de portage

Opération 22-571 : Peisey-Nancroix - Centre médical

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité les services de l'Établissement Public Foncier Local de la Savoie concernant l'acquisition et le portage du bien désigné ci-dessous :

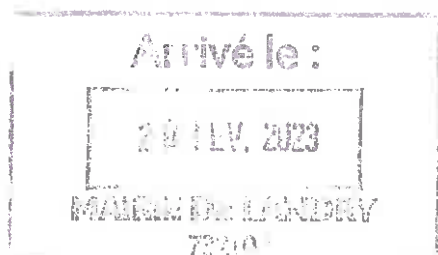
Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Peisey-Nancroix	ZC367-LOT 10	BAUDET	Sols	Ut1	270 000 € dont 20 000 € de mobilier

Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer que le Conseil d'Administration de l'EPFL de la Savoie réuni en séance le 31/01/2023 a décidé de donner une suite favorable à votre demande.

L'EPFL devant s'engager prochainement à réaliser cette acquisition, il conviendra de nous retourner la convention de portage annexée à ce courrier dûment signée et accompagnée de votre délibération avant le 16/04/2023 ainsi que celles des communes de PEISEY-NANCROIX et LANDRY.

Pour plus de précisions concernant la convention de portage, vous pouvez contacter Evelyne ROUQUET au 04 58 34 00 00 ou par mail e.rouquet@epfl73.fr.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.



Jean-Marc LÉOUTRE
Président de l'EPFL de la Savoie

